



# MINISTÈRE DES ARMÉES

Liberté  
Égalité  
Fraternité

## ARRÊTÉ

modifiant l'arrêté du 8 décembre 2022 portant nomination des membres jury au concours sur titres d'admission à l'École de l'air et de l'espace licence option « sciences politiques » en 2023 prévu au 2° de l'article 4 du décret n° 2008-943 du 12 septembre 2008 modifié

Le ministre des armées,

Vu l'arrêté du 29 novembre 2022 relatif aux concours sur titres à l'école de l'Air et de l'Espace ;

### Arrête :

L'arrêté du 8 décembre 2022 portant nomination des membres des jurys au concours sur titres d'admission à l'École de l'air et de l'espace licence option « sciences politiques » en 2023 est modifié comme suit :

#### Au point 1. MEMBRES AVEC VOIX DÉLIBÉRATIVE

- Président

Suppléant

- Au lieu de Colonel ® Yvan Lambry
- Lire Colonel Fabien Lefebvre.

Fait à Paris, le 17 MARS 2023

